



COMMISSION FUTSAL 2022/2023 PV DE RÉUNION 04 06 DÉCEMBRE 2022

Début de la commission : 19H15 ;

Fin de la commission : 22H15.

Membres présents :

SALINGUE Lionel	MONIN Elisa
LANGLAIS Léa	FRANCOIS Brigitte
MATYNIAK Hervé	LEGRAIN Jacky
MACHADO Alexandre	LAUNAY Damien
PELLERIN Thierry	LOUDJANI Clément

Membres excusés :

MESAGLIO Mélissa	BOUTIGNY Eric
JIQUEL Florent	GIFFAUT Yves
QUESNE Jean-Michel	ORTIZ Frédéric

Membre absent :

--	--

Membre invité :

LE CAIGNEC Gérard	
-------------------	--

Messieurs GOURDEL Sébastien et BAILLARD Patrick, présidents du District de Football de l'Orne, se sont excusés pour cette commission.

Au programme :

- I - Validation du PV3 - Saison 2022-2023 ;
- II - Retex sur les compétitions féminines du week-end précédent ;
- III - Modification de l'organisation de la compétition départementale ;
- IV – Divers et conclusion.

I – Validation du PV3 :

Le PV de la commission qui a eu le 08 novembre 2022 dit « PVn°3 » n'étant pas rédigé, le président de la commission l'informe que sa présentation et sa validation auront lieu lors de la réunion qui aura lieu le 05 janvier 2023 en même temps que la validation de ce présent PV.

II – Retex sur la première journée de compétition des équipes féminines :

Pour cette saison, ce sont les équipes féminines qui ont démarré la compétition. Elles ont eu lieu entre le samedi 03 et le dimanche 04 décembre 2022. Plusieurs membres de la commission se sont déplacés sur les rencontres.

Il n'est fait aucune remarque, les matchs se sont bien déroulés, dans un respect mutuelle.

III – Modification de l'organisation de la compétition départementale :

Depuis la précédente commission et les publications faites par courriels et les réseaux sociaux, plusieurs clubs se sont présentés pour intégrer la compétition.

Après avoir fait la répartition des poules et l'affectation des gymnases, il s'avère qu'il est possible de pouvoir agréer les demandes des clubs retardataires.

La date des inscriptions étant terminées, le président soumet ces demandes à la validation de la commission. Le principe étant de faire jouer un maximum de licencié, la commission valide l'ensemble des demandes.

En conséquence, ci-dessous le détail des compétitions par catégorie modifiant celui inscrit dans le PV n°3 :

- **U13M** : 38 équipes inscrites - réparties sur 7 poules. 8 équipes seront qualifiées pour la finale, les premiers de chaque poule ainsi que le meilleur second de l'ensemble des 8 poules ;
- **U13F** : 5 équipes inscrites – 1 seule poule. Les 4 premières équipes seront qualifiées pour la finale ;
- **U15M** : 31 équipes inscrites - réparties sur 6 poules. 8 équipes seront qualifiées pour la finale, les premiers de chaque poule ainsi que les 2 meilleurs seconds ;
- **U15F/U16F** : 8 équipes inscrites - réparties sur 2 poules. 4 équipes seront qualifiées pour la finale, les premiers et seconds de chaque poule ;
- **U18M** : 22 équipes inscrites - réparties sur 4 poules. 8 équipes seront qualifiées pour la finale, les premiers et second de chaque poule ;
- **Séniors M** : 10 équipes inscrites - réparties sur 2 poules. 6 équipes seront qualifiées les 3 premiers de chaque poule.
- **Séniors F** : 8 équipes inscrites - réparties sur 2 poules. 4 équipes seront qualifiées pour la finale, les premiers et seconds.

VII – Divers et conclusion:

A l'issue de la réunion un tour de table a été effectué, Mr PELLERIN fait par de son souhait que des tables de marque soient achetées afin de compléter l'équipement existant. Suite à cette demande, n'ayant pas d'autres points à aborder, la commission s'est clôturée. La prochaine commission a été fixée le jeudi 05 janvier 2023.